

11 février 2014 - Communiqué de presse

Le Département de la Seine-Saint-Denis et l'Institut national de l'information géographique et forestière (IGN) signent la première convention d'intégration d'un canevas géodésique dans les référentiels nationaux de l'IGN

Lundi 10 février a eu lieu à l'Hôtel du Département de Seine-Saint-Denis à Bobigny, la signature de la première convention entre le Conseil général et l'Institut national de l'information géographique et forestière (IGN) d'intégration du canevas géodésique de la Seine Saint-Denis dans les référentiels de données géographiques de l'IGN en présence de Stéphane Troussel, Président du Conseil général, et de Pascal Berteaud, directeur général de l'IGN. Cette initiative est inédite en France : c'est la première fois que des points de canevas créés par d'autres organismes viennent nourrir le serveur national IGN de fiches géodésiques.



© Daniel Ruhl

Dans le mouvement de mutualisation et de large diffusion des données publiques engagé par le Premier ministre, il est apparu opportun que les réseaux géodésiques publics, nationaux ou locaux, qui constituent le socle de l'équipement géographique français, soient non seulement objets de l'attention des acteurs de la description et de l'aménagement du territoire, mais aussi « garantis » par l'IGN.

De nombreuses collectivités ont constitué un réseau géodésique ou de nivellement, mais n'ont pas de structure adaptée à la diffusion de telles données pourtant publiques. L'intégration de leurs canevas dans la base géodésique de l'IGN leur apporte cette capacité. Dans le même esprit, les services du Conseil général vont contribuer activement à la maintenance de l'information géographique du département par un processus coopératif. C'est tout le sens de la convention signée ce jour.

Pour la mutualisation et la mise à disposition des données publiques

Cette première convention liant les deux institutions concrétise leur volonté commune d'une mutualisation des ressources géographiques et d'une mise à disposition de données publiques. Ainsi, les données produites et relevées par l'ensemble des services départementaux viendront enrichir la base de données géographiques de référence de l'IGN, le Référentiel Géographique à Grande Echelle (RGE) téléchargeable gratuitement et utilisé par de nombreux partenaires institutionnels pour l'exercice de missions de service public.

Une initiative inédite en France

Le Conseil général partagera avec l'IGN son propre canevas géodésique, c'est-à-dire l'ensemble des points répartis sur l'ensemble du territoire qui servent notamment à rattacher les relevés topographiques des voiries départementales au système géodésique national. Cette initiative est inédite en France : c'est la première fois que des points de canevas créés par d'autres organismes viennent nourrir le serveur national de fiches géodésiques.

Des outils plus complets pour un territoire de projets

La Seine-Saint-Denis est un territoire de projets : Grand Paris Express, construction de logements, réhabilitation de friches urbaines ou industrielles, ce département est en train de changer de visage.

Et pour tous les intervenants (aménageurs, opérateurs, entreprises), pouvoir disposer d'une base de données complète est un atout et la garantie de pouvoir réaliser des projets plus facilement et dans de meilleurs calendriers.

L'Institut national de l'information géographique et forestière

L'IGN a pour vocation de décrire la surface du territoire national et l'occupation de son sol, d'élaborer et de mettre à jour l'inventaire permanent des ressources forestières nationales. Il produit toutes les représentations appropriées des données rassemblées, les diffuse et les archive. Il contribue ainsi à l'aménagement du territoire, au développement durable et à la protection de l'environnement, à la défense et à la sécurité nationale, à la prévention des risques, au développement de l'information géographique et à la politique forestière en France et à l'international.

Contacts presse

Conseil général de la Seine-Saint-Denis :

Mélanie Courivaud: 01 43 93 92 20 / mcourivaud@cg93.fr

IGN :

Sophie Couturier : 01 43 98 83 05 / sophie.couturier@ign.fr

Corinne Waechter : 01 43 98 83 12 / corinne.waechter@ign.fr